

Centre Communal d'Action Sociale de WAVRANS SUR L'AA

Procès-verbal de la Séance du Conseil d'Administration
en date du **25 novembre 2024**

Présidence : DELANNOY Julien

Présents : FOUACHE Séverine, ANSEL Christine, BOIN Eveline, CUEGNET Chantal, DUMONT Philippe, LEFEBVRE Muriel, RAIMOND David, ANNE Fernande, BOURGEOIS Edwige, CHOCHOY Gérard, DELOBEL Laurence, LEFEBVRE Bernard, NORMAND Claudine, THUILLIEZ Michel, CAPELLE Fabienne

Absents excusés : BOURGEOIS Edwige, COQUEMPOT Anne-Marie

Secrétaire de séance : Gérard CHOCHOY

La Commission Administrative

Le procès-verbal de la réunion du 14 octobre 2024 est adopté à l'unanimité.

Gérard CHOCHOY est désigné secrétaire de séance.

La séance ouvert, Monsieur Le Président demande l'autorisation à l'assemblée pour ajouter à l'ordre du jour : une demande d'aide exceptionnelle et l'encaissement d'un chèque.

Présentation du transport solidaire

Monsieur Le Président a convié Mme Leroy de l'association Familles Rurales, il lui laisse la parole. Mme Leroy expose le principe du Transport Solidaire, elle informe que l'association est à la recherche de bénévoles.

Barème Secours Noël

La séance ouverte, Monsieur le Président informe l'Assemblée que la dernière mise à jour des barèmes des bons secours du 14 juillet de Noël date de 2009. Il propose d'augmenter le barème de 20 €, et d'ajouter internet à hauteur de 20€ dans les charges.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration DECIDE d'ajouter la charge internet à hauteur de 20 € et de renouveler le barème comme suit :

Nombre de personnes	Reste à vivre maximum
1	410.00 €
2	575.00 €
3	760.00 €
4	950.00 €
5	1130.00 €
6	1315.00 €
7	1500.00 €
8	1685.00 €
9	1868.00€

Le montant des bons alimentaires reste inchangé :

Nombre de personnes	14 Juillet		Noël	
	Bon viande	Bon alimentation	Bon viande	Bon alimentation
1	28.00 €	21.00 €	43.00 €	36.00 €
2	34.00 €	25.00 €	49.00 €	40.00 €
3	39.00 €	30.00 €	54.00 €	45.00 €
4	45.00 €	36.00 €	60.00 €	51.00 €
5	51.00 €	40.00 €	66.00 €	55.00 €
6	56.00 €	44.00 €	71.00 €	59.00 €
7	62.00 €	49.00 €	77.00 €	64.00 €
8	67.00 €	54.00 €	82.00 €	69.00 €
9	73.00 €	56.00 €	88.00 €	71.00 €

Secours Noël 2024

Monsieur le Président demande au CCAS de bien vouloir se prononcer concernant les deux demandes de secours présentées en Mairie à l'occasion de Noël 2024 et prévu par la délibération 009/2024.

Il donne connaissance des dépenses et revenus de ces familles et informe des bons alimentaires auxquels elles peuvent prétendre en fonction de leurs restes à vivre.

Les membres de l'assemblée décident à l'unanimité d'attribuer :

- Un bon viande de 43 euros et un bon alimentation de 36 euros à la première famille
- Un bon viande de 54 euros et un bon alimentation de 45 euros à la deuxième famille

Aide aux jeunes demandeurs d'emploi

Monsieur le Président indique qu'en dépit de la parution d'une annonce sur les réseaux sociaux, sur le site Internet de la commune et sur les panneaux d'affichage communaux, aucune demande n'a été formulée.

Demande d'aide exceptionnelle

Monsieur Le Président demande au conseil d'administration de se prononcer sur le courrier d'un Wavranais pour une demande d'aide exceptionnelle.

Les membres de l'assemblée décident à la majorité (2 abstentions) d'attribuer :

- 60 € de prise en charge de 2 mois de location de voiture, somme versée directement à la région par mandat administratif.
- 388.40 € de prise en charge d'un mois de loyer. Ce montant sera versé à Pas De Calais Habitat sous condition d'un justificatif de suivi par la Passerelle du Crédit Agricole.

Encaissement d'un chèque

Monsieur le Président expose qu'un dégrèvement a été accordé sur la taxe foncière pour le rôle 221. Le trésor public a établi un chèque d'un montant de 86.00 € à l'ordre du CCAS.

Monsieur le Président demande l'autorisation du conseil d'administration pour l'encaissement de ce chèque.

A l'unanimité le Conseil d'administration accepte l'encaissement de ce chèque de 86.00 €.

Organisation de la préparation du colis des aînés

Sont tout d'abord remis aux membres du CCAS les courriers devant être distribués aux aînés pour les informer de la date de délivrance des colis (le jeudi 19 décembre après-midi) et de la nécessité de tenir la mairie informée le lundi 16 décembre au plus tard en cas d'absence.

Monsieur Le Président dresse la liste du contenu et des tarifs du colis 2024.

Un comparatif des prix de 2023 est présenté.

Il invite ensuite l'assemblée à se prononcer quant au tarif du colis 2024.

Pour la journée du mercredi 18 décembre, apporteront leur aide : Philippe Dumont, Christine Ansel, Bernard Lefebvre, Laurence Delobel, Séverine Fouache

Séverine Fouache accompagnera ce jour-là l'agent communal à Leclerc pour le retrait de marchandises à 10h.

Pour la journée du jeudi 19 décembre, apporteront leur aide : Claudine Normand, Christine Ansel, Séverine Fouache, Bernard Lefebvre,

Les colis seront remis aux membres du CCAS le jeudi 19 décembre à la salle Josse Heumez sur 2 créneaux 13h00 (pour le secteur 1 à 5) et 13h30 (pour le secteur de 6 à 10).

Si, en dépit du courrier adressé aux aînés, des administrateurs venaient à tomber sur une porte close lors de leur distribution :

- Les colis pourront être ramenés et mis au frais à la salle Josse Heumez jusque 17h
- Après 17h, il sera nécessaire d'appeler Séverine Fouache.

Monsieur le Président demande à l'assemblée si elle a connaissance de personnes en difficulté sur la commune qui pourraient se voir remettre un éventuel colis supplémentaire.

Les confitures « Les petites sauvages » sont proposées par monsieur Le Président dans les 7 colis hospitalisés. L'assemblée approuve pour 7 pots de confiture à 110 grammes à hauteur de 3€ TTC par pot.

Divers

Muriel Lefebvre présente le projet de M. Hollander Aurélien, qui a rénové 3 vélos enfants avec des jeunes en réinsertion et souhaite en faire don au CCAS. Les vélos seront offerts à des enfants de la commune par les jeunes en question et M. Hollander en calèche, peu avant Noël.

Séverine Fouache explique aider un Wavranais dans ses démarches administratives et médicales.

Séverine Fouache informe qu'Enedis intervient le 26 novembre à Fourdebecques pour enlever le poteau, et rappelle que le conseil d'administration avait donné son accord en 2023.

Fait à Wavrans sur l'Aa, le 25 novembre 2024

Le Secrétaire de séance,



Le Président,

